

Conseil CPAS du jeudi 23 janvier 2025 à 19h30

Le président f.f. du Conseil du CPAS vous invite à la réunion mensuelle qui se tiendra le jeudi 23 janvier 2025 à 19h30 dans la salle du conseil de l'AC De Voor.

Ordre du jour

Séance publique

Affaires générales/administratives

1. Questions des conseillers

Les conseillers peuvent poser des questions en dehors de l'ordre du jour du conseil. La réponse est donnée par le président ou par les membres du Bureau permanent.

2. Liste des subventions nominatives 2025

La liste des subventions nominatives pour 2025 est soumise à l'approbation du Conseil du CPAS, conformément à l'article 78, 17° du décret sur les administrations locales.

3. Adaptation de l'accord avec capacité statutaire de l'association interlocale pour le rôle de régie en matière d'économie sociale et de travail sur le territoire de Tongres-Borgloon, Bilzen-Hoeselt, Riemst et Fourons, dans le cadre des communes fusionnées.

Une approbation est demandée au Conseil du CPAS pour l'adaptation de l'accord avec la capacité statutaire de l'association interlocale pour le rôle de régie en matière d'économie sociale et de travail sur le territoire de Bilzen-Hoeselt, Riemst, Tongres-Borgloon et Fourons, dans le cadre des communes fusionnées.

Séance à huis clos

Affaires générales/administratives

4. Notification Bureau Permanent

Le conseil prend connaissance du Bureau Permanent du 27 décembre 2024 et 7 janvier 2025.

Salutations collégiales,

Hilde Broers

Président f.f.